



LE CHEMIN DE CROIX ECONOMIQUE DE LA FRANCE CONTINUE

La mise sous surveillance renforcée était incontournable

Dans le cadre de l'examen des comptes publics prévu par le traité budgétaire de 2012, la Commission européenne a décidé de placer la France sous surveillance renforcée, après avoir une nouvelle fois souligné son manque de compétitivité, son coût du travail et le niveau élevé de sa dette qui devrait atteindre plus de 97 % en 2015. Selon les prévisions de l'Union européenne, elle devrait passer de 93,9% en 2013 à 96,1% en 2014 et 97,3% en 2015. Par ailleurs, cette décision fait suite à la réévaluation des déficits publics prévus en 2014 et 2015, 4 et 3,9 % contre 3,6 et 2,8 %.

La Commission européenne note que la France souffre de nombreux déséquilibres macroéconomiques qui n'ont pas été suffisamment corrigés. Elle a donc décidé de la placer sous surveillance qui est également appliquée à l'Espagne et à l'Irlande, deux pays qui viennent tout juste de sortir de leur plan d'assistance financière. La France, deuxième économie de la zone euro est ainsi aux côtés de pays qui ont été en grande difficulté au plus fort de la crise de la zone euro et ont eu besoin d'un plan d'assistance financière.

Les ministres de l'Economie, Pierre Moscovici, et du Budget, Bernard Cazeneuve, ont promis de « poursuivre les efforts » de redressement des finances publiques et de « soutien à l'offre productive ». « Le gouvernement est engagé à poursuivre son effort de rétablissement des comptes publics

Jusqu'à la fin du quinquennat, en faisant porter l'intégralité des efforts sur la réduction de la dépense publique à partir de 2015, avec au moins 50 milliards d'euros d'économies prévues sur la période 2015-2017». Ils ont répété qu'ils étaient par ailleurs « déterminés à poursuivre [leurs] efforts de soutien à l'offre productive».

La commission de Bruxelles met en avant comme points noirs pour la France : le manque de compétitivité, le coût du travail trop élevé et la dette publique en progression. Parmi les 17 pays européens surveillés par la Commission, quatorze d'entre eux souffrent de déséquilibres, dont la Croatie, la Slovénie et l'Italie sont, selon Bruxelles, en plus mauvaise situation que la France.

Les conséquences de la mise sous surveillance renforcée

Cette mise sous surveillance pourrait amener les investisseurs à demander une prime de risque un peu plus élevée et conduire les agences de notation à dégrader la France.

Au niveau du Gouvernement, cette mise sous surveillance n'est pas une mise sous tutelle. Néanmoins, elle place les autorités françaises en situation de faiblesse par rapport à l'Europe et à ses partenaires. Elles devront sans nul doute justifier davantage les décisions économiques et accélérer l'engagement du programme d'économies de 50 milliards d'euros promis



par le Gouvernement tout comme le pacte de responsabilité.

Cette mise sous surveillance indique clairement que les autorités européennes ne croient pas que la reprise de l'économie mondiale et européenne suffira à résoudre les problèmes français. Elles soulignent que des réformes structurelles doivent être prises pour revenir dans le cadre budgétaire prévu. Le Gouvernement français, depuis deux ans, compte sur la reprise de la zone euro et des Etats-Unis or, elle est plus faible que prévu et les incertitudes de ce début d'année ne font que renforcer cette tendance. La perte de compétitivité de la France l'empêche d'augmenter ses exportations d'autant plus que l'Espagne et le Portugal sont redevenus de véritables concurrents. Bruxelles ainsi critique la position d'attente conjoncturelle que le Gouvernement avait choisie. Le changement de discours économique depuis la fin de l'année 2013 ne s'étant pas encore traduit dans les faits et encore moins dans les résultats, l'Europe n'avait guère d'autre choix au vu des principes du traité de 2012 de placer la France sous surveillance.